



## Séance 3

Promouvoir l'ouverture et la transparence dans l'administration

### Comment aider les pouvoirs publics à :

- Susciter la confiance des citoyens
- Accroître la transparence et l'ouverture, en réaffirmant l'importance de l'éthique et des valeurs fondamentales dans le secteur public
- Promouvoir l'intégrité dans les relations entre les secteurs public et privé

## Questions à examiner

- Comment les ministres peuvent-ils renforcer la confiance des citoyens dans l'administration, accroître la transparence et l'ouverture ? Quelles sont les principales implications pour la gouvernance publique et le secteur public ?
- Comment relever le défi consistant à renforcer l'implication des citoyens et l'engagement auprès de la société civile ?
- Comment renforcer et promouvoir l'intégrité dans les relations entre les secteurs public et privé ? Comment réaffirmer l'importance de l'éthique et des valeurs fondamentales dans le secteur public ?
- Par quels moyens les pouvoirs publics peuvent-ils mieux satisfaire les attentes d'une population de plus en plus hétérogène ? Comment le secteur public peut-il favoriser l'inclusion sociale et répondre à des besoins et demandes changeants ?
- Quels sont les obstacles à surmonter pour conserver et restaurer la confiance ? La confiance est-elle un objectif à long terme ou une priorité immédiate ?

## Les défis

- Instaurer la confiance exige un effort constant. La confiance représente un investissement, en tant que capital accumulé à investir dans les réformes
- Une compréhension commune des valeurs fondamentales est nécessaire, mais pas suffisante, pour susciter la confiance
- Rendre les choses simples et transparentes suppose d'avoir la volonté et les moyens de changer l'orientation stratégique du secteur public

## Les tâches

- Nouer des partenariats stratégiques avec le secteur privé et la société civile afin d'établir la confiance
- Réaffirmer les valeurs fondamentales du secteur public et en tenir compte dans la mise en œuvre des politiques et l'évaluation des résultats
- Utiliser tous les moyens existants pour renforcer l'ouverture et la transparence, en incluant de façon non limitative les TIC et les technologies de l'Internet
- Promouvoir et mettre en œuvre une culture du changement au sein du secteur public en mettant le client au centre des préoccupations
- Renforcer l'intégrité dans les processus du secteur public et donner au public un droit de regard

## Instaurer et préserver la confiance n'est pas une mince affaire !!

M. Pechtold, ministre de la réforme publique et des relations au sein du Royaume, Pays-Bas.

« La confiance arrive à pied mais repart à cheval »

Rotterdam, Réunion ministérielle sur la gouvernance publique 2005.

### Quels instruments au service d'un processus d'élaboration transparente et participative des politiques ?

L'OCDE a publié les *Principes directeurs pour l'élaboration transparente et participative des politiques* en 2009. L'objectif est de renforcer l'influence des citoyens, de développer le sens civique tout en améliorant la base d'observations qui étaye l'élaboration des politiques, de réduire les coûts de mise en œuvre et d'exploiter des réseaux plus étendus pour innover dans la formulation des politiques et dans la prestation des services.

### Ces principes répondent-ils aux besoins actuels/futurs en matière d'élaboration des politiques ?

**Engagement :** Un leadership est nécessaire à tous les niveaux.

**Droits :** Les droits des citoyens en matière de consultation doivent être solidement ancrés dans la législation.

**Clarté :** Les objectifs, les rôles et responsabilités doivent être clairement définis, avec des informations faciles d'accès.

**Calendrier :** La participation du public doit intervenir aussi tôt possible dans le processus d'élaboration des politiques

**Participation :** Tous les citoyens doivent bénéficier des mêmes opportunités pour accéder à l'information, être consultés et participer.

**Ressources :** Il convient de mobiliser les ressources nécessaires pour garantir l'efficacité de l'information, de la consultation et de la participation

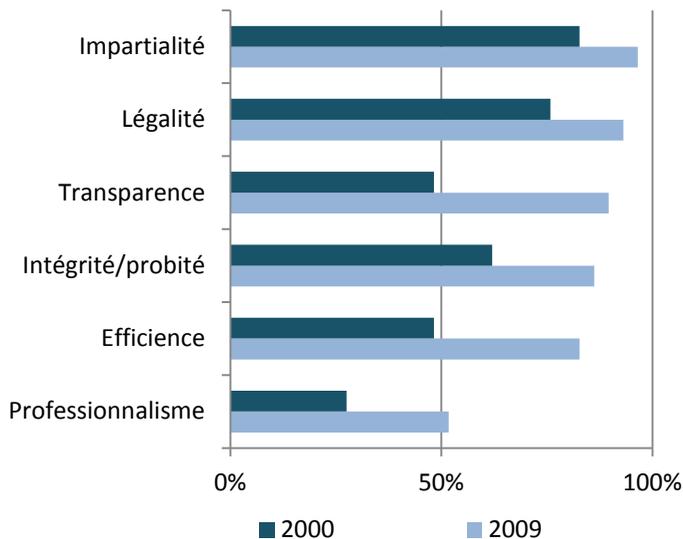
**Coordination :** Coordination à tous les niveaux de l'administration de manière à assurer la cohérence des politiques et à éviter les redondances.

**Obligation de rendre compte :** Rendre compte aux participants de l'utilisation qui est faite des apports issus des consultations. Assurer un processus ouvert et transparent.

**Évaluation :** Susciter la demande, les capacités, la culture et les outils qui permettront d'évaluer la participation du public.

**Citoyenneté active :** bénéficier d'une société civile dynamique, accroître la prise de conscience, et soutenir une démarche autonome de résolution des problèmes par les citoyens, les organisations de la société civile et les entreprises.

### Quelles sont les valeurs fondamentales du service public ?



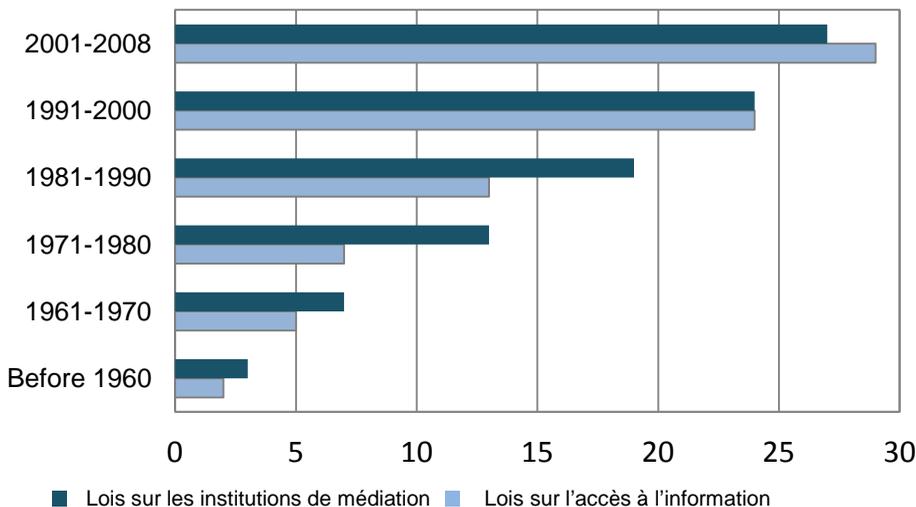
Pourcentage des 29 pays qui ont répondu aux enquêtes de 2000 et 2009

Source : Panorama des administrations publiques 2009

### Discours du Président Obama

«Mes équipes entendent instaurer un niveau de transparence sans précédent au sein de l'administration. Ensemble, nous gagnerons la confiance du public et mettrons en place un système fondé sur la transparence, la participation et la collaboration du public. La transparence renforcera notre démocratie et favorisera une administration efficace et efficace.» 21 janvier 2009

### Nombre de pays de l'OCDE avec des lois sur l'accès à l'information et sur les institutions de médiation



Source : Panorama des administrations publiques 2009

### Engagement des citoyens : être à la hauteur du défi

« L'engagement des citoyens représente un défi de taille : ce n'est ni une panacée, ni une vision romantique du citoyen idéal. Donner aux citoyens un droit de regard sur les questions qui les concernent le plus sera un axe central des futures réformes du secteur public »

Jocelyne Bourgon,  
PC, OC, Canada

**Italie : L'administration publique vue comme une maison de verre**

« L'administration publique est aujourd'hui considérée comme elle aurait toujours dû l'être : une maison de verre transparente dans laquelle les citoyens ont le droit d'examiner comment leur argent est dépensé, bien ou mal. »

*Rapport au Parlement sur l'état de l'administration publique (2008) par le ministre de l'Administration publique et de l'Innovation, Renato Brunetta.*

**Discours de Mme Kiviniemi, Premier ministre, ancien ministre de l'administration publique et des collectivités locales, lors du séminaire de lancement de l'examen par l'OCDE de la gouvernance publique en Finlande**

Nous avons également besoin d'une stratégie d'engagement à grande échelle pour l'ensemble de l'administration. Les défis de notre pays ne peuvent pas être résolus par des procédures administratives ; il faut la volonté collective de la société et la participation par laquelle les citoyens s'impliquent dans la résolution des problèmes. Nous devons donc instaurer des conditions favorables à la participation des parties prenantes, y compris les citoyens, les organisations de la société civile, les entreprises et les acteurs locaux.

*31 mai 2010, the House of the Estates, Helsinki*

« La Déclaration de l'Australie en faveur d'une administration ouverte épouse trois principes : information, engagement et participation ». « Sans libre accès aux données publiques, ces trois principes sont très difficiles à mettre en œuvre » ; « les informations publiques doivent être libres et gratuites » ; « elles doivent être disponibles sans frais et pouvoir être librement partagées... la valeur économique des informations publiques peut être quadruplée en l'espace d'un an si elles sont mises gratuitement à la disposition du public. Leur valeur sociale peut augmenter encore plus ».

**Peter Harper, directeur des services opérationnels du Bureau australien des statistiques, membre du groupe de travail 2.0 du gouvernement australien qui a rédigé la Déclaration de l'Australie en faveur d'une administration ouverte en juillet (2010)**

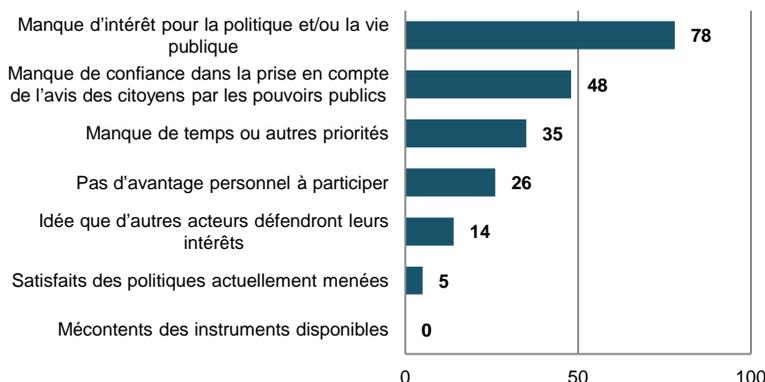
<http://www.futuregov.asia/articles/2010/aug/31/australias-open-govt-data-drive/>

**Lettre du Premier ministre David Cameron aux ministères sur la transparence de l'information.**

« L'amélioration de la transparence est au cœur de notre volonté de permettre au public de demander des comptes aux responsables politiques et aux organismes publics ; réduire le déficit et optimiser l'usage des deniers publics ; et générer des avantages économiques significatifs en permettant aux entreprises et aux organismes sans but lucratif de créer des applications innovantes et des sites Internet au moyen des données publiques. »

« Le gouvernement doit établir de nouvelles normes en matière de transparence, et notre programme de gouvernement de coalition prend un certain nombre d'engagements spécifiques. Les engagements initiaux en matière de transparence sont exposés ci-dessous, accompagnés de délais de publication. Certaines exemptions motivées par des considérations de sécurité nationale ou de respect de la vie privée seront autorisées. »

**Pourquoi les citoyens ne participent pas ?**



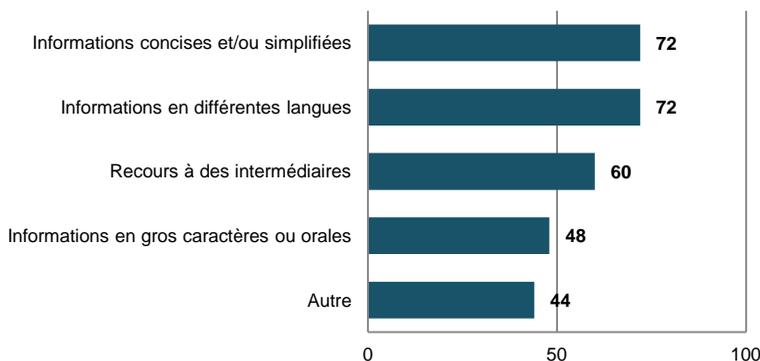
Source : Cap sur les citoyens, OCDE 2009

**Qu'est-ce que l'informatique dématérialisée ?**

L'informatique dématérialisée est un modèle informatique basé sur l'Internet qui consiste à fournir aux ordinateurs et autres équipements des ressources, logiciels et informations à la demande, comme l'électricité. Elle contribue à abaisser les coûts et à mettre les ressources technologiques à la disposition des utilisateurs. Elle doit faire l'objet d'un déploiement horizontal pour faciliter la rationalisation des processus dans les entreprises et la diffusion de l'innovation.

**Que peuvent faire les pouvoirs publics ?**

Mesures visant à abaisser les obstacles à l'information publique

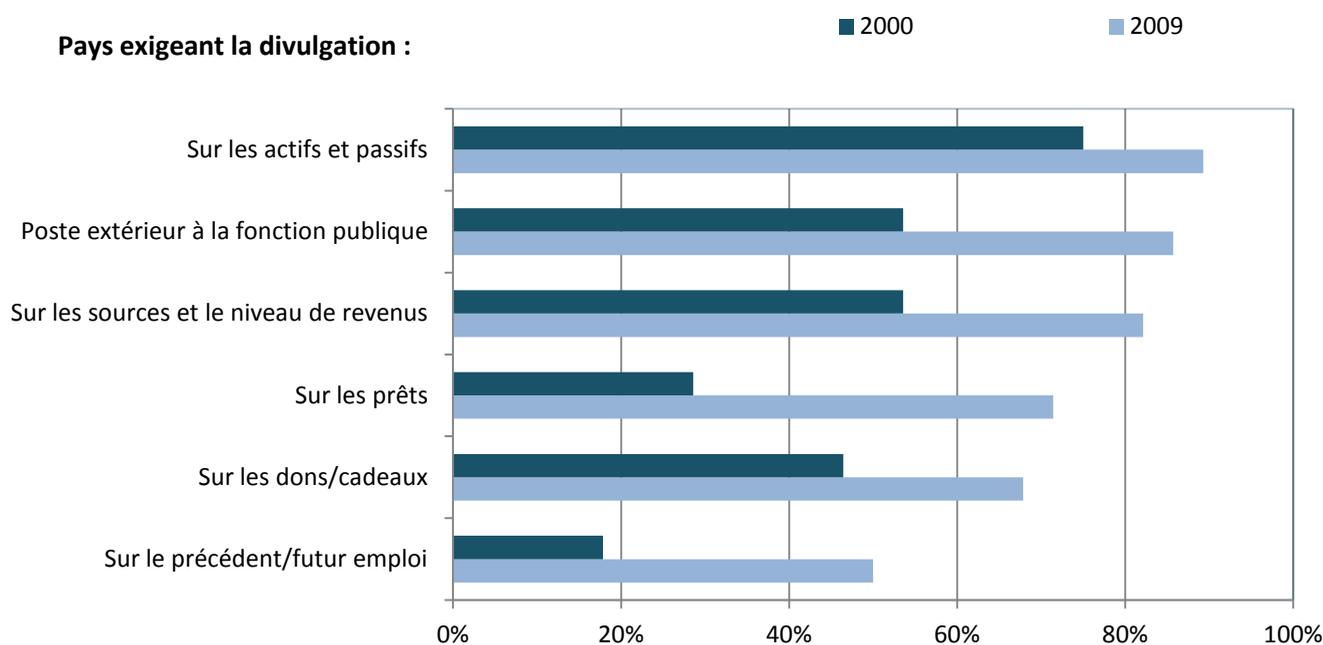


Source : Cap sur les citoyens, OCDE 2009

**La promotion d'une administration ouverte aux États-Unis**

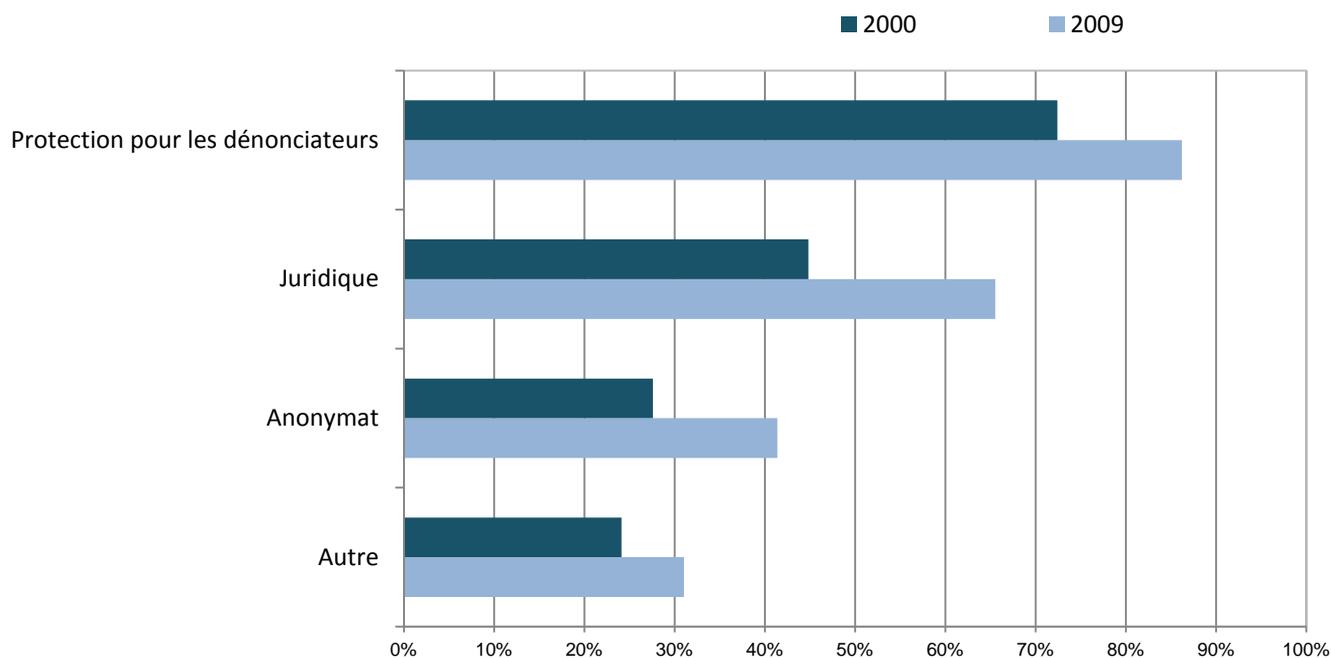
En décembre 2009, l'Office of Management and Budget a diffusé la Directive sur l'administration ouverte, qui demande aux agences fédérales d'améliorer la qualité des informations publiques et d'adopter une culture de la transparence. Elle expose la vision d'une administration transparente, participative et collaborative. Les directeurs d'agences doivent s'engager à améliorer les choses et passer d'une administration fermée au principe d'ouverture.. <http://techpresident.com>

## Pourcentage de pays demandant aux décideurs de l'administration centrale de divulguer les conflits d'intérêts



Pourcentage des 28 pays membres de l'OCDE ayant répondu aux enquêtes de 2000 et 2009

## Pourcentage de pays offrant une protection aux dénonciateurs



Pourcentage des 29 pays membres de l'OCDE ayant répondu aux enquêtes de 2000 et 2009

Source : Panorama des administrations publiques 2009